

## Chargé·e de projets d'autoconsommation collective

**Technicien- Emploi à temps complet**

**À pourvoir sous forme de contrat de projet de 3 ans**

### Présentation du SDE35

Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine (SDE35) est le syndicat mixte chargé de l'organisation du service public de distribution de l'électricité dans le 35, dont les missions se sont étoffées au fil des ans. Il intervient aujourd'hui dans la gestion de l'éclairage public, le développement des réseaux de gaz et de chaleur, la mobilité durable et les énergies renouvelables, à travers notamment l'activité de sa filiale Energ'iv.

Cet engagement se concrétise également par l'accompagnement des territoires dans leurs achats d'électricité et de gaz, via la coordination d'un groupement d'achat de 346 membres, structures publiques ou parapubliques d'Ille-et-Vilaine, pour mutualiser et optimiser leurs achats.

Une plateforme de gestion de l'énergie a été mise en place pour le suivi de la facturation et des consommations par les membres. Par ailleurs, afin de réduire l'exposition à la volatilité des prix, le SDE35 travaille sur de nouvelles modalités d'achat intégrant une production verte et locale.

Les programmes ACTEE ont permis la réalisation d'audits énergétiques pour les collectivités ou des études aidant les collectivités à définir leurs programmes de rénovation. Toutefois, le passage à la phase travaux de rénovation est freiné par le manque de temps, de compétences et de moyens financiers. Pour encourager les collectivités à se lancer, le SDE35 a déployé le programme SERENE.

Depuis novembre 2023, le SDE35 et Energ'iv ont créé l'association Part'EnR 35 afin d'être une personne morale organisatrice (PMO) départementale des opérations d'autoconsommation collective (ACC) sur le territoire d'Ille-et-Vilaine. Puis en décembre 2024, l'ensemble des syndicats bretons regroupé au sein du PEBreizh ont candidaté au programme FEDER pour soutenir l'animation et la structuration de la filière d'autoconsommation collective.

### Description du poste

Sous la responsabilité de la responsable du pôle Marchés de l'Énergie, les principales missions du ou de la chargé·e de projets autoconsommation collective sont :

- Développer et fédérer de nouvelles opérations d'ACC sur le territoire en présentant le montage des opérations d'ACC en patrimonial ou avec Part'EnR 35 ou avec une autre PMO aux différents porteurs de projets (collectivités, citoyens, entreprises, ...) ;

- Accompagner les Communes et EPCI souhaitant faire une étude de faisabilité ACC ouverte et réaliser, ponctuellement, des études d'opportunité simple ;
- Mettre en place le cadre d'animation des opérations d'ACC en service, en lien avec les ALEC et collectifs du territoire ;
- Assurer la coordination de l'association Part'EnR 35, et de ses instances ;
- Mettre en évidence les éventuels co-bénéfices de l'autoconsommation collective notamment en termes de réductions des consommations, meilleure valorisation du potentiel EnR, investissement réseau, etc
- Assurer le suivi avec les autres syndicats bretons, le PEBreizh, la région dans le cadre du programme FEDER ;
- Former les élus, les équipes et les partenaires à l'autoconsommation collective.

### Profil

- Niveau BAC +2 à BAC+5 de profil technique : spécialité bâtiment et/ou énergie et/ou environnement,
- Bonne connaissance du fonctionnement des marchés de l'énergie,
- Expérience exigée dans le suivi et analyse des consommations énergétiques,
- Aptitudes relationnelles et sens du travail en équipe,
- Sens de l'organisation et capacité à mener plusieurs projets en parallèle de manière rigoureuse et exhaustive,
- Autonomie et responsabilité,
- Maîtrise des logiciels Excel et bureautique,
- Connaissance des collectivités territoriales,
- Mobilité dans le département – véhicule de service (permis B requis).

### Renseignements

- 1 607 h annuelles
- Horaires modulables
- Télétravail possible (jusqu'à 3 jours par semaine)
- Titres restaurant et restaurant sur place

**Rémunération** : Statutaire, régime indemnitaire, participation employeur à la prévoyance et la santé

**Poste à pourvoir à partir du** : 1<sup>er</sup> février 2025

**Lettre de motivation et CV** sont à adresser **avant le 15 janvier 2024** à :

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 par mail : [rh@sde35.fr](mailto:rh@sde35.fr)

**pour tous autres renseignements** :

Ana SOHIER – DGA en charge des moyens généraux – 02 99 23 45 81 – [a.sohier@sde35.fr](mailto:a.sohier@sde35.fr)

Charlotte RIGAUD – Responsable du pôle Marchés de l'énergie – 07 57 76 10 59 – [c.rigaud@sde35.fr](mailto:c.rigaud@sde35.fr)

François BELINE – Responsable du pôle Expertise – 07 56 05 45 79 – [f.beline@sde35.fr](mailto:f.beline@sde35.fr)